

INTERVENTION DU SRTC AU 51^{-ème} CONGRES CONFEDERAL DE BORDEAUX

Mesdames et Messieurs les congressistes, Bonjour !

Comme tous les 4 ans, nous sommes ensemble pour participer au temps essentiel de la démocratie de notre Organisation syndicale, la CFDT à savoir, son congrès !

C'est par ce biais que notre Syndicat, le SRTC intervient sur l'augmentation des cotisations, la valorisation des parcours syndicaux et le mal être au travail et le pouvoir d'achat des salariés !

Commençons la formation et en particulier la reforme du CPF.

La CFDT a négocié pour gagner des droits pour les militantes et militants quant à la valorisation des parcours syndicaux.

Cette avancée, a été mise à mal par la réforme de la formation tout au long de la vie et surtout par les limitations des fonds mobilisables sur le CPF dans le répertoire spécifique imposées par le gouvernement ainsi que par l'augmentation du reste à charge pour les salariés passant de 103 euros à 150 euros.

Pour rappel, les modules de certification nous concernant sont essentiellement dans ce répertoire spécifique ce qui réduit considérablement nos chances de validations de notre expérience lors de nos parcours militants.

Et pour tous les salariés, la formation tout au long de la vie est un droit, issu de longues négociations de la CFDT qu'il ne faut pas laisser raboter surtout dans une période de faiblesse de l'emploi et de l'embauche.

Nous interpellons donc la confédération sur la nécessité de maintenir nos acquis et de réagir fermement sur les pratiques

rétrogrades du Gouvernement en matière de formation et autres droits acquis de longue date.

Négociier ne veut pas dire abandonner *nos droits!*

Dans un contexte économique extrêmement difficile, dans cette période où les entreprises du transport ferment à tour de bras, dans ce moment où les Plans Sociaux s'enchainent dans de grands groupes, à l'heure où les conventions collectives jouent difficilement leur rôle de régulateur des salaires minimums et que la plupart des coefficients sont en dessous du SMIC (Pour le transport marchandise : 2 ans sans revalorisation conventionnelle) et dans un contexte dans lequel il est de plus en plus difficile, voire pour certains, impossible de négocier les augmentations de salaire dans leurs entreprises, les salariés et leurs familles n'arrivent bien souvent plus à manger à leur faim et se retrouvent le 10 du mois avec des frigos vides.

Ce même contexte économique qui voit tout augmenter, gaz, électricité, eau, produits de premières nécessités et nous ne nous étendrons pas sur l'augmentation du prix des carburants qui touche encore plus les habitants des zones rurales qui n'ont pas d'autre alternative que l'utilisation de leurs véhicules personnels pour tout déplacement. *pèse énormément sur le pouvoir d'achat des salariés*

Il faudra aussi retenir que la pyramide des âges dans les métiers des transports est extrêmement vieillissante ce qui va entraîner dans les 5 ans à venir un départ massif de nos salariés à la retraite.

Il ne faut bien sur pas oublier nos retraités qui sont souvent obligés de reprendre un « Petit Boulot » pour arriver à survivre à force d'être taxés sur leurs pensions qui ne leur permettent pas de vivre décemment malgré le fait qu'ils aient travailler durement toute leur vie sans compter les dernières annonces sur la renégociation sur la réforme des retraites.

Pour information, pour le SRTC, 64 ans c'est toujours non !

C'est dans ce contexte que la confédération a choisi de procéder à l'augmentation de la cotisation syndicale et bien sûr cela nous interpelle fortement mais il n'y a pas que cela qui nous pose problème.

La Confédération nous explique que dans un avenir proche, nous pourrions avoir de grosses difficultés financières si rien n'est fait !

Mais compte tenu qu'un ancien membre du BNC m'a expliqué que lorsque la confédération écrit des textes elle ne va tout de même pas tout nous dire, cela nous a mis la puce à l'oreille alors nous avons fait quelques recherches :

Après lecture du rapport de gestion 2024, (Très riches d'enseignements) nous sommes surpris d'apprendre que nous avons des problèmes de gestion structurels depuis 2012 !

Et ce même rapport nous explique qu'il faut augmenter les cotisations pour essayer de redresser la barre.

Mais avant toutes choses, qu'avons-nous fait pour juguler ces problématiques de pertes financières structurelles ?

Le nombre de cotisations n'a cessé d'augmenter mais grand nombre de syndicats ne jouent pas le jeu de la cotisation à 0,75 joueront-ils le jeu si la cotisation passait à 0,90 ?

Peut-être aurait-il fallu commencer par là et réévaluer en premier lieu ces cotisations-là !

Et en interne, avez-vous réalisé un audit sur le fonctionnement confédéral et les mesures à prendre afin de stabiliser les pertes puis les éradiquer avant d'employer ces augmentations qui pourrait n'être qu'un pansement sur une jambe de bois ! ?

Vous avez effectivement baissé la masse salariale entre 2024 et 2025 mais en 2026, vous avez rembauché des salariés, à des conditions, défiant toute concurrence (un salaire plus que

raisonnable, le 13 -ème mois, une semaine et demie de télétravail / mois et 45 jours de CP /an etc... !) alors que les problèmes de gestions structurels ne sont toujours pas résolus ! Il fait quand même bon vivre en tant que salarié à la confédération mes amis !

Certes, nous sommes syndicalistes mais dans une entreprise, lorsque les coûts de structures deviennent trop importants, elle se restructure ou se réorganise ce qui permet d'avoir une vision financière à long terme saine, même si nous le savons tous, cet exercice n'est agréable pour personne mais certains le vivent actuellement au sein de leur société, je ne vous apprends rien.

Pour continuer et avant de conclure, Il est évident que si la peste de droite ou le choléra de gauche arrivaient au gouvernement en 2027 les corps intermédiaires souffriraient et seraient mis à mal. Même si c'est déjà le cas avec la Variole que nous avons actuellement qui n'a de cesse de réduire à peau de chagrin les droits des salariés qui résignés n'osent même plus se révolter !

Pour conclure, le SRTC ne validera pas l'augmentation de la cotisation car trop de chantiers restent à mettre en place pour qu'une mutualisation financière soit efficiente.

→ La Solidarité est notre essence ! Mais aujourd'hui cette mesure ^{d'augmentation} précipiterait le risque de nuire à notre organisation Syndicale (La CFDT) ~~quand~~ par la fuite de nos adhérents qui se dirigeront vers les OS qui font des cotisations à 1€ !